

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11 + 2 pouvoirs = 13

Séance du 25 janvier 2024

Date de convocation : 20 janvier 2024

Date d'affichage : 03/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BROUSSE Vanina, Mme BEAULIEU Valérie, Mme CHEVALIER Anick, Mme BONNETERRE Alexandra, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. CHEVALIER David, M. COURTIoux-DELAGÉ Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, M. PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe,
Pouvoir de Mme BOUTET Frédérique à M. GEMEAU Stéphane,
Pouvoir de M. BOUTY Anthony à M. CHEVALIER David,
Excusés : M. PETUREAU Jean-Paul, Mme BOUTET Frédérique, M. BOUTY Anthony.
Absent : M. LAFONT Serge.
Secrétaire de séance : M. VARDELLE Jean-Christophe

Objet : Participation à des voyages scolaires

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 31 mars 2016 le conseil avait alors fixé un barème pour la participation de la Commune aux voyages scolaires (participation versée directement à la famille ou à l'établissement scolaire selon le cas de figure) :

Pour les voyages ayant un coût supérieur à 200 € : participation de la commune : 50 €
- Pour les voyages ayant un coût compris entre 100 et 200 € : 30 €
- Pour les voyages ayant un coût inférieur à 100 € : 20 €.

Il indique ensuite avoir reçu trois demandes de subventions pour des voyages scolaires :

- La MFR de la Péruse Haute-Charente pour Killian CATAFORT BOISSIERE domicilié 3 Chez Fougères : voyage d'étude du 23 au 26 avril d'un coût de 200 €,
- L'ADAPEI Charente : pour Ingrid COUSTY scolarisée à l'IME de Confolens : voyage pédagogique sur la seconde guerre mondiale du 13 au 16 février 2024 d'un coût de 385 €,
- M. BOUTANT Eric et Mme BONDUAU Jessica : voyage de leur fils Eliot, élève au Lycée de Confolens pour un voyage à dans les Alpes du 8 au 13 avril d'un coût de 305 €,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

AR Prefecture

016-211603378-20240125-2024_25_01_03-DE
Reçu le 05/02/2024

- Valide les demandes de participations présentées,
- Décide de participer à hauteur de 50 € par demande, le coût des voyages étant supérieur à 50 euros,
- Précise que les subventions seront versées :
 - o A la MRF pour Killian CATAFORT BOISSIERE,
 - o L'ADAPEI pour Ingride COUSTY,
 - o M. BOUTANT Eric et Mme BONDUAU Jessica pour Elio BOUTANT.

Sur présentation d'une attestation de participation au voyage.

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que ce dessus,
Pour extrait conforme en mairie, le 3/02/2024,
Le Maire, David CHEVALIER,

Le MAIRE

David CHEVALIER

